



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



## TEMOIGNAGES

### PERSONNEL MEDICO SOCIAL



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Le 06 Avril 2020

10, Rue Fernand Stassin 59552 COURCHELETTES

Résidence BELLERIVE Appt 308



Bonjour, je me présente RAJCZYK Sandra, diplômée monitrice éducatrice, et actuellement professeur handidanse et présidente de l'association Solidanse depuis deux ans.

Au cours de mon parcours professionnel, j'ai souhaité associer mon métier et ma passion. Je partageais déjà des petits ateliers handidanse auprès d'adolescents en situation de handicap moteur et je souhaitais me former afin de leur proposer un contenu adapté. Je me suis renseignée sur internet afin de trouver une formation qui pouvait répondre à ma demande.

J'ai découvert les formations de la Fédération Française Handidanse qui ont attiré mon attention. En 2016, grâce à une demande de formation auprès de mon employeur, je suis la formation Initiateur Expression Corporel option handicap physique et moteur. En 2018, je suis les autres modules de formation 2<sup>ème</sup> degrés (initiateur chorégraphique Handidanse/professeur Handidanse) (handicap intellectuel et mental, physique et moteur, sourds/aveugles, personnes âgées dépendantes) proposé afin de compléter mes compétences et proposer des ateliers handidanse au plus grand nombre.

J'ai eu le besoin de me former car le contenu que je proposais était parfois limité. J'ai eu besoin de savoir comment adapter certains mouvements tout en protégeant les personnes en situation de handicap. La sécurité étant la priorité. Le fait de me former m'a également permis de prendre davantage confiance en moi.

La formation est autant nécessaire pour les professeurs de danse que pour les professionnels du secteur médico-social. La formation apporte aux professionnels de la danse le côté social justement et à contrario elle apporte aux professionnels du médico-social le côté danse. C'est une formation qui apporte tant sur le plan personnel que professionnel. La formation apporte une technique spécifique à ce public et aux différents handicaps, ce qui la rend indispensable à mon sens.

Les besoins repérés sont d'abord au niveau de la sécurité. Il est important de prioriser la sécurité et de respecter les normes quant à certains handicaps. Il y a un vrai besoin de la part des danseurs en situation de handicap d'être accompagné par des professeurs handidanse diplômés comme dans les autres cours de danse pour personnes valides.

Les formations apportent aux stagiaires des compétences supplémentaires à leur métier de base qui leur permettent d'enrichir leurs connaissances et d'apporter davantage de contenu dans leur cours/ateliers handidanse. Cela apporte au niveau personnel une confiance en soi.

Pour les personnes en situation de handicap, cela leur apporte de la valeur. Ils se sentent en sécurité car la personne est formée, ils se sentent valorisés et danseurs à part entière.

Pour moi, la formation m'a beaucoup apporté. Elle m'a permis d'allier mon métier et ma passion, de pouvoir partager avec les handidanseurs des moments de partage intenses. Elle m'a apporté un cadre, des conseils dans l'application de la méthode et une confiance en moi.

Par rapport à mon métier, la formation m'a permis de consolider certaines bases, et à donner un nouveau souffle. Elle m'a permis d'adapter davantage ma pratique aux différents handicaps. Elle m'a apporté des notions en danse que je ne connaissais pas. C'est une formation complète et qui a complété les bases déjà acquises. La formation m'a permis de voir les personnes en situation de handicap autrement que dans les moments du quotidien et de me montrer davantage leur autonomie.

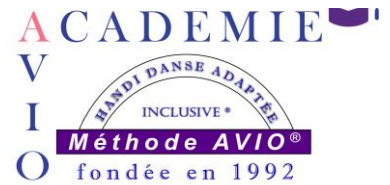
Au jour d'aujourd'hui j'ai créé mon association qui compte 116 adhérents et qui propose des cours handidanse aux enfants, adolescents, adultes en situation de handicap, personnes sourdes, aveugles et personnes âgées dépendantes. J'interviens dans diverses structures telles que des IME, IEM, MAS, FAM, ACCUEIL DE JOUR...



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



L'association participe au concours et rencontre national handidanse organisé par la Fédération française Handidanse. Ces spectacles sont importants pour les danseurs car ils permettent de la valoriser et d'être danseur à part entière.

Le fait d'être formé est important pour la direction des structures car toute personne ne peut pas s'improviser professeur handidanse. Cela rassure également les handidanseurs et les valorise.

Selon moi, il y a encore un grand besoin de se former aujourd'hui. Il y a énormément de demande des personnes en situation de handicap et trop peu de personnes formées. Ces danseurs ont comme tout autre danseur droit à l'accès à la danse. Ils ont droit de pouvoir s'exprimer comme tout à chacun et de pouvoir montrer leurs talents sans différences.

RAJCZYK Sandra



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Alice Henry

31 rue de l'orée du bois

59237 Verlinghem

0605209848

[alicehenry0402@gmail.com](mailto:alicehenry0402@gmail.com)

Objet: Témoignage personnel sur la Pratique Handidanse.

Madame, Monsieur,

Fédération Française Handidanse Quartier Amérique - 14 rue La Fayette 59400 Cambrai 0327765918  
[handidanse.avio@wanadoo.fr](mailto:handidanse.avio@wanadoo.fr)

13 avril 2020

Je suis Alice Henry, étudiante à l'Université de Lille et en situation de handicap moteur. Depuis 2003, je suis suivie dans un Institut d'Education Motrice à Villeneuve d'ascq, c'est là que grâce à trois éducatrices j'ai pu découvrir la danse, activité qui m'a tout de suite beaucoup plu.

Ces professionnelles n'ayant reçu aucune formation particulière, les mouvements étaient très limités si la mobilité du jeune et/ou son niveau de compréhension étaient faibles, une éducatrice a donc décidé de se former et a suivi une formations Handidanse.

Dès le début, nous avons pu voir que cette formation était très bénéfique pour nous, voire indispensable car elle a permis aux professionnels d'aborder plus facilement nos handicaps et d'avoir des ressources pour nous aider, grâce à une nouvelle pédagogie adaptée à la difficulté de chacun et à des mouvements plus variés.

Cette pratique à la pédagogie adaptée m'a réellement donné confiance en moi, sûre de mes des capacités j'ai pu participer à des représentations données par des élèves "ordinaires" ainsi que d'être qualifiée à des compétitions de danse adaptée. Désormais, je ne suis que des cours avec des professionnels formés handidanse mais malheureusement, ils ne sont pas très nombreux.

Pour moi, il serait important que les professeurs de danse suivent ce type de formation afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap quel qu'il soit, de permettre une rencontre facilitée par la danse et de changer le regard sur le handicap.

Ces formations permettraient d'apporter de l'évasion et de la confiance en soi pour les personnes en situation de handicap, un enrichissement pour les professeurs de danse et un outil de travail très précieux pour les professionnels du secteur médico-social.

Aujourd'hui, la reconnaissance de ce type de formation est d'autant plus importante que l'insertion des personnes en situation de handicap est le mot d'ordre partout. Je pense que si les professeurs de danse étaient plus formés, il y aurait plus d'intégrations dans les cours de danse ordinaires.

Bien cordialement,

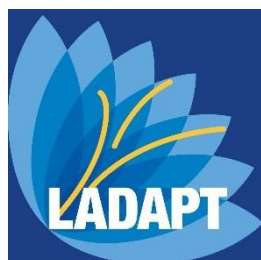
Alice Henry



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



HAUTS-DE-FRANCE  
www.ladapt.net

## LADAPT NORD/NAVES Centre d'Accueil de Jour

1 allée des coquelicots

59 161 NAVES

Tel 03 27 74 96 32

Mail : richard.cecile@ladapt.net

### Présentation de l'établissement LADAPT NORD/NAVES

Le Centre d'Accueil de Jour LADAPT de Naves est ouvert depuis le 1er février 2011.

Il a une capacité d'accueil de 20 personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés.

L'arrêté d'autorisation de la structure a été délivré par le Conseil Départemental du Nord le 07/09/2006.

Le service a pour mission d'accompagner l'adulte dans son projet personnel de vie, de développer sa citoyenneté et sa vie sociale.

L'accompagnement proposé offre des activités de nature à **favoriser l'épanouissement**, permet les **rencontres et les échanges** entre les personnes fréquentant le CAJ, favorise le **maintien des acquis et le développement de l'autonomie**, et, apporte un **soutien aux familles**, en assurant un accompagnement-relais de la personne accueillie.

Les personnes accueillies, âgées de 20 à 60 ans, possèdent une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec une orientation «Foyer de vie» avec les conditions requises pour un accueil de jour

Le CAJ LADAPT NORD/NAVES fait partie des 27 établissements et services médico-sociaux de LADAPT qui accompagnent les personnes adultes handicapées dans une dynamique d'insertion ou de réinsertion sociale dont le siège national se trouve à PANTIN Paris et qui gère plus de 127 établissements dans toute la France. L'association a fêté ses 90 ans en 2019 et a été fondée par Melle Suzanne Fouché.

De par ses missions, l'établissement partage naturellement les valeurs de **pleine et entière citoyenneté, solidarité active et autonomie responsable** prônées par l'association. Il participe activement aux travaux des Commissions « Prendre soin » et « Citoyenneté et vie associative ». Il ambitionne également de s'inscrire dans **l'innovation, l'inclusion, la liberté, la capacité d'agir et d'action de chacune des personnes accompagnées**.

Le CAJ accueille des personnes en situation de Handicap physique et/ou moteur avec ou sans troubles associés et des personnes en situation de handicap psychique avec troubles moteurs orientées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes Handicapées, qui vivent au domicile **ne pouvant plus ou pas travailler**.

La capacité d'accueil du service est de 20 personnes (en moyenne par jour). Avec une file active de 40 personnes environ.

Depuis l'ouverture en février 2011, des évolutions ont pu être constatées au niveau notamment de la nature et de l'importance des troubles associés au handicap. Si certaines personnes avancent sereinement dans le temps, d'autres ont malheureusement d'importants problèmes lorsqu'elles commencent à vieillir. Les évolutions des pathologies invalidantes (sclérose en plaques, traumatismes crâniens, Accident Vasculaire Cérébral, Maladie de Charcot, maladie de Parkinson) vont parfois dans le sens d'une régression fulgurante, ce qui nous conduit à réadapter au quotidien notre accompagnement et les besoins en personnel.

La création du CAJ avait été motivée pour l'accueil de personnes ayant un handicap moteur. Le profil de la population a évolué pour passer de personnes handicapées moteurs avec ou sans troubles associés à un public ayant diverses pathologies, notamment psychiques telles que la maladie de Korsakoff, la bipolarité, une schizophrénie stabilisée...

Un nombre grandissant de personnes accueillies au CAJ présentent également un léger handicap moteur avec des troubles psychiques ou psychiatriques associés. Certaines personnes ont des troubles du comportement qui rendent difficile leur relation à autrui (là encore il nous faut adapter et individualiser notre accompagnement).



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Aujourd'hui, c'est en ce sens que la pratique de la danse est une activité importante au CAJ, qu'elle génère de l'engouement, du plaisir chez les personnes accompagnées qui la pratiquent et qu'elle est depuis notre ouverture en 2011 intégrée au programme des activités proposées.

Je suis Mm Richard Cécile, chef de Service de l'établissement depuis 10 ans bientôt au CAJ, mais je travaille au sein de cette Association depuis 43 ans. Mm Cécile Avio et moi nous sommes rencontrés au sein de l'Association LADAPT en 1997 sur l'un des établissements de Cambrai qui accueille des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans. L'approche de la danse auprès des enfants et des jeunes adultes m'a profondément séduite lors de la première séance. Très vite j'ai pu saisir dans le regard des jeunes cette rencontre porteuse de Sens. Danser avec les roues, Des expressions de visage, des mouvements avec son propre langage, fauteuils, bras, bras mains tout est sublimé. C'est à partir de ce moment que nous avons mis en œuvre ce partenariat avec MM AVIO qui est toujours d'actualité à ce jour au sein de la structure CAJ qui accueille les adultes précités.

Cette rencontre porteuse de sens s'effectue aujourd'hui 2 fois par mois avec des cours et nous accueillons régulièrement et tous les ans, les stages organisés par MM AVIO sur notre site. Cette activité permet aux personnes accompagnées de se mettre en scène avec les stagiaires qui viennent se former au travers des chorégraphies, des exercices et des techniques qui vont servir à passer l'examen final du module Handicap. Les personnes accueillies du CAJ sont accompagnées par 2 membres de l'équipe qui n'ont pas encore effectués la formation proposée par MM AVIO mais qui sera mise prochainement sur notre plan de formation 2020/2021. Il nous semble important d'associer les membres de l'équipe à cette expérience sensorielle pour leur permettre « une plongée » à l'écoute de leurs corps, de participer aux exercices d'expressions corporelles, de développer d'autres ressources personnelles face à ses corps qu'ils ont l'habitude de manipuler lors des activités quotidiennes. Il me semble que ce nouveau regard posé par les membres du personnel qui peuvent bénéficier de cette formation pourrait les débarrasser des tensions liées au quotidien de chacun. La danse peut fournir la possibilité de mieux « s'habiter » de se réapproprier son corps malade, manipulé par ceux qui l'accompagnent mais aussi décupler d'autres sens chez les accompagnants comme une meilleure perception du propre langage ressenti par les accompagnés lors de cette activité culturelle.

Ces rencontres au sein des stages permettent à tous de prendre conscience que la technique laisse place à l'émotion, plus ce corps est muet, beau et est vivant. Il parle à sa manière avec des roues, des bras, des mains inertes, des membres fantômes mais présents. Il murmure et s'aventure en dedans de soi, il est ce corps avec ses spécificités, ses étrangetés. Ces rencontres sont non seulement à caractère inclusif mais permettent de devenir libres, capables d'exploiter, d'explorer de nouveaux espaces de créativité.

Nous avons inscrit cette activité dans le cadre d'un projet Prévention Santé que nous avons nommé « Prendre soin de moi, de ma santé c'est accepter ce que je suis, ce que je suis devenu » La formation a tout son sens et sa présence dans ce programme permet aux personnes de s'impliquer, de s'investir lors des représentations nationales, des ateliers d'apprentissages mais aussi de décupler d'autres sens qui leur appartiennent en tant que personnes en situation de handicap et porteuses de pathologies invalidantes. Cette activité permet de se recentrer sur soi, de mieux ressentir et appréhender la musique, de sortir d'un fauteuil roulant en voyageant au rythme de cette musique. Elle permet de développer un capital pour sa santé physique et sa santé mentale. Elle permet de récupérer la confiance en soi, l'estime de soi et prendre en compte entre valide et invalide de cette confiance mutuelle, de cette conscience corporelle, c'est se toucher, s'effleurer, communiquer autrement. Ce contact peau à peau lors des chorégraphies c'est dire sans un mot que l'on existe, que l'on est vivant.

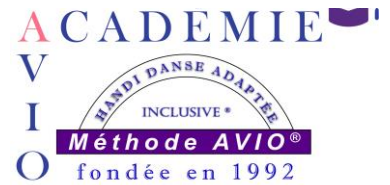
Ces formations permettent aux personnes qui en bénéficient de pouvoir appréhender la diversité des profils accueillis au sein de la structure. Les rencontres se font tant sur le plan humain mais également sur le plan technique. Il s'agit de prendre conscience par exemple que les personnes en fauteuils roulants modifient leur position mais aussi que leur champ de vision est restreint lorsqu'ils sont assis, les yeux toujours sur le même plan horizontal, ils ne changent pas de niveau, cela paraît être un détail mais qui a grande importance pour chacun d'eux, lorsque la danse leur demande de la coordination de mouvement, de bouger dans l'espace et de s'orienter



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



vers un ou plusieurs partenaires. Des choses qui ne sont pas toujours simples pour nos personnes en situation de handicap. De plus dans ce partenariat avec MM AVIO mon collègue directeur Adjoint de l'IEM du site de Cambrai, intervient par le biais de cours sur le handicap moteur. Ce qui permet aux stagiaires d'appréhender la phase théorique en lien avec la phase pratique qui a lieu au sein du CAJ.

C'est dans ce contexte que j'appuie la pertinence de la formation des professeurs de danse ou autres professionnels du médico-social. Cette action doit être pérennisée et poursuivie avec une dynamique, un professionnalisme incontestable de tous les acteurs HANDIDANSE mis au service d'un art qu'est la danse. Une dynamique d'inclusion qui permet à chaque personne en situation de handicap de se libérer, de s'habiter de ce corps blessé avec lequel elles vivent et ne font qu'Un.

Mm RICHARD Cécile

Chef de Service LADAPT NORD CAJ

*Cécile Richard*





Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



VASSEUR Julien

Fonction : Educateur sportif

Structure : centre d'activités régional UNADEV des Hauts-de-France

Objet : témoignage sur l'expérience Handidanse

Lille, le 16/04/2020.

Par cette lettre, je tiens à témoigner en mon nom et celui des bénéficiaires que j'ai en charge qui pratiquent la danse grâce à l'intervention de la fédération française Handidanse.

Avant toute chose, il me semble primordial d'expliquer le contexte dans lequel je me suis tourné vers cette fédération. Je suis éducateur sportif pour une association de déficients visuels dont certains désirent pratiquer, apprendre la danse de salon. Plusieurs témoignages me sont remontés avec comme point commun : l'incapacité et la non volonté des écoles de danse à les prendre en charge. C'est en effet désarmant de proposer un art « visuel » à ceux qui ne voient pas ou peu. Après plusieurs recherches diverses par contacts, réseaux sociaux différents, je me suis tourné vers la fédération française Handidanse via Cécile AVIO. Rapidement, le challenge fut accepté. Moi-même étant ignorant dans la pratique de la danse, il fallait que je puisse m'entourer de véritables professionnels de la danse auxquels je pouvais apporter mes compétences en matières de déficience visuelle. La différence étant que la fédération française Handidanse se tourne essentiellement vers les personnes en situation de handicap, ce qui apporte un vrai plus en dialectique et en capacité d'adaptation des professeurs qui encadrent. Car j'ai très vite remarqué que plusieurs « séminaires » de formation étaient organisés afin de former véritablement les professeurs. D'ailleurs la fédération Handidanse s'est tournée vers l'UNADEV pour former ses professeurs à la déficience visuelle. Une initiative que j'ai fortement apprécié car cela prouve la volonté de cette structure de s'appuyer sur les experts des différents champs de handicap auxquels ils sont susceptibles d'être confrontés. Et le résultat est directement visible sur le terrain, la dialectique, la patience, la capacité à s'adapter et l'assurance sont d'une toute autre dimension que les professionnels non formés. Cela est ressenti chez les personnes déficientes visuelles qui, pour la plupart, développent habituellement une anxiété qui peut être envahissante par moment dans ce genre d'activité qui leur demande une concentration décuplée par rapport à une personne dite « valide ». Avec la fédération française Handidanse, cette anxiété laisse place à un sentiment de bien-être, de joie et de sécurité dus à l'assurance et la sérénité des professeurs. Les personnes prises en charge deviennent alors danseurs à part entière, le handicap est pris en compte mais ne se fait quasi jamais ressentir. En tant qu'expert de la déficience visuelle, cet aspect est finalement le plus important et révèle les compétences exceptionnelles acquises par professeur. Pour le professeur, avec ce public, la dialectique est primordiale et s'apprend soit parce que nous sommes confrontés à la déficience visuelle soit par l'intermédiaire de la fédération Handidanse. Si nous revenons à l'expérience des bénéficiaires de l'UNADEV, les professeurs de danse qu'ils ont rencontrés leur refusent l'accès par peur ou manque de compétence donc ils ne pouvaient pas se confronter à la déficience visuelle. Par conséquent pour eux, à ce jour, seule la fédération française Handidanse peut leur amener ces compétences et permettre aux déficients visuels de pratiquer ou d'apprendre la danse. Je conclurai ce témoignage en conseillant toutefois (si elle ne le fait pas déjà) à la fédération française Handidanse de mettre en situation pratique de danse les professeurs qu'elle forme sous forme de jeu de rôle professeur/usager. Cela permettrait à ces professeurs de ressentir les difficultés que peut éprouver l'usager et, de ce fait, développer davantage leurs dialectiques.

La fédération française Handidanse est actuellement notre meilleur partenaire du développement de la danse pour déficients visuels et je pense que les professeurs de danse ont tout intérêt à s'y former afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap et ainsi de favoriser leur inclusion dans notre société.

Julien VASSEUR

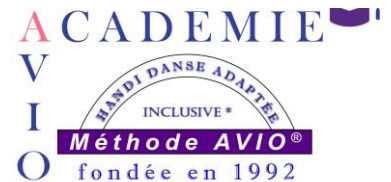




Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Boucaut Sandrine  
1396 rue d'hauterive  
59199 Bruille saint amand  
[sandrineboucaut@hotmail.fr](mailto:sandrineboucaut@hotmail.fr)  
06/21/93/14/84

Le 18 Avril 2020,

Educatrice spécialisée depuis 15 ans j'interviens au foyer de vie Bernard Pagniez d'Auberchicourt.

J'ai toujours utilisé la danse comme support d'activités au sein de personnes en situation de handicap.

Dans un souci de m'adapter au mieux au public en situation de handicap et de les inclure dans le milieu de la danse et de la société, j'ai fait connaissance avec la fédération française handidanse et participé aux rencontres et concours nationaux handidanse.

J'ai souhaité me former pour développer et enrichir mes connaissances, proposer de réelles séances handidanse qui répondent aux besoins spécifiques du l'usager et respecter la singularité de chacun.

Je suis aujourd'hui formée initiateur expression corporelle niveau 1 et 2 et souhaite participer à la formation Animateur chorégraphique handidanse pour 2020.

Ces formations sont très importantes pour les professeurs de danse car elles proposent des clés des outils et une méthode et technique pour chaque option de handicap.

Les professeurs maîtrisent l'art de la danse mais n'ont pas la connaissance théorique et pratique du public du milieu du handicap.

Pour les professionnels du secteur médicosocial, ils ont certes une meilleure connaissance du public mais moins d'outils sur la pratique handidanse et savoir l'adapter au public. De ce fait il est très important que ces formations puissent se réaliser le plus possible auprès du personnel médico-social.

Selon moi les formations Handidanse et la méthode AVIO permettent aux personnes en situation de handicap de s'exprimer, de développer une confiance en soi, cela favorise la participation et liberté d'expression.

Elle fait participer la personne selon ces possibilités et valorise la personne au sein d'un groupe de par son autonomie.

Elle contribue à l'épanouissement de la personne.

Aux professionnels de médico-social et aux professeurs de danse les formations permettent d'adapter des conditions d'accueil dans un cadre épanouissant et veillent à offrir un cadre rassurant.

De prendre en compte chaque personne comme individu à part entière.

Garantir une écoute active et une disponibilité.

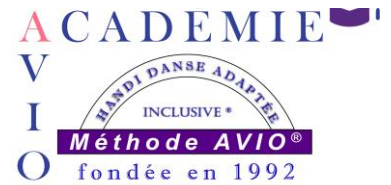
Respecter la singularité de chacun et favoriser l'inclusion et l'autonomie de chacun.



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Pour moi personnellement, cette formation et la méthode AVIO m'a permis de revoir et corriger ma pratique pédagogique.

Aujourd'hui grâce à cette formation je peux répondre au mieux aux besoins spécifiques des personnes au niveau moral, physique et affectif.

Le fait de développer mes connaissances cela contribue à développer leur compétence et leur potentiel à travers la danse dans le respect de leur rythme.

Par rapport à mon métier une pédagogie adaptée au public, une représentation et un bagage au sein de la danse.

2 groupes de danse existent aujourd'hui au sein du foyer où j'interviens ainsi qu'une troupe de comédie musicale, ce qui regroupe 25 personnes en situation de handicap.

Nous participons à différentes manifestations, le Concours et Rencontre National Handidanse, le téléthon d'AUBERCHICOURT, la semaine bleue intergénérationnelle, des rencontres entre plusieurs structures spécialisées.

J'ai créé mon auto entreprise en 2018, j'interviens au sein d'une école de danse où je propose des séances handidanse et j'interviens dans un IME;

Cette formation m'a permis de créer et envisager cela.

Je reste convaincue qu'il y a un grand besoin de se former aujourd'hui au sein des structures spécialisées où des écoles de danse.

La danse est a mis chemin entre l'art et le sport, elle apporte d'immenses satisfactions et valorisations au sein d'un public à qui l'on doit permettre de s'exprimer et s'intégrer au sein de notre société.

Sandrine BOUCAUT

Educatrice spécialisée

Initiateur expression corporelle Handidanse



## TEMOIGNAGE FFHD

Je m'appelle Emilie MOEGLIN. Je suis orthophoniste depuis 13 ans et passionnée de danse depuis 30 ans.

Je pratique mon activité professionnelle au sein d'un service accompagnant des jeunes sourds et malentendants, et/ou déficients visuels, scolarisés en milieu ordinaire (Fédération APAJH).

Je pratique la danse amateur au sein d'une association (DK DANSE, situé à Beautor, dans l'Aisne) dont je suis également la Présidente depuis quelques années.



Je rédige ce témoignage selon ces 2 statuts : en tant que professionnelle de la déficience sensorielle et en tant que dirigeante d'un établissement enseignant la danse à un public tout venant, dont des jeunes déficients sensoriels et parfois même moteurs.

J'ai connu la Fédération Française Handidanse au fil de mes contacts professionnels et personnels.

C'est Cécile Avio qui a fait la démarche il me semble à l'époque de me contacter pour me demander si je serais intéressée pour dispenser une formation sur la surdité et ses conséquences, accompagnée d'une initiation à la LSF, aux stagiaires inscrits au module surdité.

J'ai d'ailleurs reproduit cette formation à plusieurs reprises. Et les stagiaires semblent avoir apprécié à chaque fois mes interventions.

La professeure de danse diplômée d'Etat que nous avons embauchée au sein de notre association de danse a d'ailleurs suivi 2 modules de formation Handidanse : déficience auditive, et déficience visuelle ; modules qu'elle a d'ailleurs validés haut la main.

Ces formations étaient un besoin au sein de l'association car nous avons chaque saison plusieurs demandes d'inscription de jeunes en situation de handicap qui se voyaient refuser l'accès à d'autres établissements en raison de l'inadaptation potentielle (et très probablement aussi par crainte).

En suivant ces formations, notre professeure pu affiner sa pratique et bien entendu l'enrichir et l'adapter. Cela a apporté non seulement une reconnaissance des potentialités du public en situation de handicap que nous accueillons, mais aussi une meilleure inclusion de ces jeunes au sein des cours. Cela a également permis d'approfondir le lien entre les élèves ordinaires et ceux présentant une déficience sensorielle.

Par la suite, notre professeure a également été contactée par Cécile Avio pour être jury et valider les modules des stagiaires formées par la Fédération Handidanse.

Plus tard nous avons été contactés par un IME de notre secteur afin de proposer aux jeunes qu'ils accompagnent des stages de danse durant les congés scolaires ; stages qui ont permis plus tard une intégration de ces jeunes au sein des cours proposés par notre association.

Il est selon nous plus que nécessaire de se former à l'adaptation des pratiques ciblant l'accueil des populations en situation de handicap. Tout d'abord pour surmonter l'éventuelle crainte d'une impossibilité d'accueil (il y a toujours quelque chose de possible). Puis aussi pour favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Et par la même occasion, sensibiliser les adhérents ordinaires au handicap et à la mise en valeur des potentialités trop souvent sous-estimées des



personnes présentant un handicap.

A titre personnel, ces formations ont été pour moi l'occasion inestimée d'associer ma pratique professionnelle et personnelle.

Cela m'a permis de faire du lien et de mieux saisir les enjeux. Cela a également modifié ma façon de concevoir la perception du son et de proposer aux jeunes que j'accompagne des ouvertures de loisirs auxquelles l'accès leur était trop souvent refusé.

L'obtention des 2 diplômes de notre professeure de danse a également permis d'offrir une valeur ajoutée à notre association et de nous faire connaître auprès du public en situation de handicap.

Cela a également été l'occasion de créer d'autres partenariats que celui d'avec l'IME cité plus haut : nous avons pu mettre en scène et proposer à 3 reprises un spectacle de fin d'année à la structure dans laquelle je travaille. Grâce aux formations de la Fédération Handidanse, nous avons pu adapter au mieux nos représentations à ces publics et leur offrir un spectacle dédié et de qualité. Et cerise sur le gâteau : plusieurs usagers de mon service ont pu réaliser que la danse leur était accessible (chez nous ou ailleurs) et se sont inscrits dans des associations (notamment la nôtre).

Actuellement, le nombre d'élèves en situation de handicap accueillis au sein de notre association est trop faible et les handicaps trop disparates (sans compter les écarts d'âge des élèves) pour ouvrir un cours qui leur serait dédié.

Et notre politique au sein de notre association vise, de manière privilégiée, l'inclusion.

C'est pourquoi, grâce aux formations dispensées par la Fédération Handidanse, l'accueil de ces personnes est tout à fait envisageable, réalisable et bénéfique pour tous.

Il est nécessaire que ces formations perdurent et permettent de poursuivre l'inclusion des personnes en situation de handicap que ce soit dans leur vie sociale, affective, professionnelles, sportive, artistique, culturelle...

Fait à Remigny, le 09 mai 2020

Emilie MOEGLIN Orthophoniste  
Présidente d'une association de danse  
Danseuse amateur



Le 27 mars 2020

Je m'appelle Domitille Verheye ; j'exerce en tant que psychomotricienne à l'IME La Roseraie de Lille. Je souhaite témoigner personnellement de ce qu'ont pu m'apporter les formations Handidanse auxquelles j'ai pu avoir accès notamment par mon DIF et par la formation continue proposée par mon établissement.

En 2011, mon établissement a connaissance de l'organisation de la première Rencontre Nationale Handidanse à Cambrai. Animant à cette époque un atelier danse avec quelques jeunes de mon établissement, j'ai l'opportunité, soutenue par ma direction, de participer en mai 2011 à cette Rencontre en y présentant une chorégraphie. C'est lors de cette Rencontre que j'apprends qu'il existe des formations Handidanse ouvertes aux personnes travaillant comme moi en structures spécialisées. Soucieuse d'améliorer ma pratique auprès des jeunes, je décide donc de m'inscrire au premier niveau de la formation IECH (Initiateur Expression Corporelle Handidanse) et d'y suivre le module adapté au public que je rencontre (option Déficience Intellectuelle, Handicap Mental et Autisme).

Je ressens à l'époque le besoin de me former pour développer ma pratique professionnelle autour de la danse auprès de davantage de jeunes de mon établissement. En effet, l'atelier danse que j'anime à l'époque accueille essentiellement des jeunes filles présentant de légers troubles. Suite à la Rencontre Nationale, d'autres jeunes se montrent demandeurs pour participer à ce projet ; je réalise moi-même que cette approche peut concerner beaucoup de jeunes, quels que soient leurs profils, mais que cela nécessiterait pour moi une base pédagogique plus solide pour leur proposer cet atelier en toute sécurité.

Je suis donc un premier module de formation en novembre 2011. J'y trouve effectivement des apports pédagogiques riches, à la fois théoriques et mis en pratique très rapidement lors de multiples mises en situations auprès de personnes en situation de handicap ; ces danseurs me renvoient leur plaisir de danser et la responsabilité qui est la mienne d'adapter au mieux ma pédagogie pour faciliter leur apprentissage. Les apports de la formation me permettent de structurer mes séances de danse différemment dès mon retour à l'institut ; j'apporte un déroulé de séance contenant et rassurant pour les jeunes, les amenant à développer de ce fait davantage leur potentiel, portés par cette structure claire et adaptée à leurs difficultés et à leurs potentialités individuelles. La formation me donne par ailleurs des outils d'observation et d'analyse de situations, en direct et en différé, me permettant une adaptation et une amélioration progressive de mon travail. Je développe alors un peu à la fois les cours handidanse au niveau de ma structure et y accueille des jeunes présentant des profils de plus en plus variés.

En juillet 2013, j'ai la chance de pouvoir poursuivre cette formation qui m'a déjà beaucoup apportée au niveau de ma pratique mais qui peut encore m'aider à me perfectionner. Cette fois, je suis la formation ACH (Animateur Chorégraphique Handidanse) en gardant l'option correspondant au public que j'accompagne quotidiennement (déficience intellectuelle, handicap mental et autisme).





Cette formation me permet d'abord de me remettre en mémoire l'ensemble des outils pédagogiques de la méthode enseignée par Mme Cécile AVIO. En effet, cette méthode est dense et il est nécessaire d'y revenir afin de pouvoir assimiler l'ensemble des outils de travail proposés. Il m'amène à remettre en cause certaines habitudes que j'ai pu prendre depuis ma première formation et à redévelopper certains aspects parfois négligés dans ma pratique quotidienne. Par ailleurs, cette session plus exigeante, partagée avec de nombreux professeurs de danse, me permet de développer encore davantage mon adaptation et l'assimilation de la méthode lors de nombreuses situations pratiques réclamant travail préparatoire quotidien et implication permanente.

La rencontre avec des professionnels de la danse me permet de me rendre compte de leur façon d'aborder les danseurs en situation de handicap, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et du chemin qu'ils parcourent dans l'approche pédagogique de ces personnes entre le premier et le dernier jour de formation. C'est un moment d'échanges aussi très riche entre professeurs de danse et professionnels de structures où chacun vient enrichir l'autre de ses expériences et de son vécu.

La présence constante et très impliquée de l'équipe des formateurs et bien évidemment de Mme Cécile AVIO nous invite naturellement à ne pas lâcher et à venir puiser dans nos ressources afin de mener au mieux notre travail auprès des personnes en situation de handicap : développer nos capacités d'observation et d'adaptation, savoir se remettre en cause et tenir compte des nouveaux outils mis à notre disposition.

Suite à ces modules de formation, j'ai vraiment pu développer la pratique handidanse au niveau de mon établissement et accueillir tous les jeunes désireux d'en bénéficier, quels que soient leurs troubles et leurs difficultés. Le projet handidanse leur apporte une expérience très riche et d'intenses moments de valorisation individuelle et collective : ainsi, des jeunes présentant des troubles autistiques, psychiatriques, des troubles du comportement ont trouvé dans ce projet une source importante de reconnaissance et de bien-être. Des jeunes incapables de mener un projet à terme ont réussi à participer aux cours handidanse et à aller au bout du projet en se produisant aux Rencontres Nationales. Toutes ces réussites n'auraient pas été possibles sans le vécu initial de mes formations qui m'ont donné de solides outils pour structurer mes cours handidanse et pour dépasser les difficultés rencontrées.

En tant que psychomotricienne, l'apport de la danse était pour moi une évidence, amenant le développement, par le plaisir du mouvement dansé, des capacités psychomotrices et de l'estime de soi. Pratiquer la danse, c'est pouvoir améliorer ses capacités d'équilibration, de régulation tonico-motrice, de dissociations motrices, de repérage spatio-temporel...tout ceci dans un contexte valorisant et où chacun est reconnu dans son individualité. Ma formation initiale de psychomotricienne m'a donné une base de travail très importante pour aborder les personnes présentant différents troubles du développement psychomoteur mais ne m'a pas donné les apports pédagogiques suffisants pour pouvoir proposer un cours de danse structuré et adapté à tous. Ce sont les formations handidanse qui m'ont apporté cette structure, cette pédagogie spécifique venant compléter et enrichir ma formation initiale, Les cours handidanse m'ont par ailleurs permis de travailler sur le plan psychomoteur avec certains jeunes qui n'étaient pas accessibles aux autres médiations que je pouvais leur proposer et pour lesquels ce projet handidanse a été un véritable révélateur.

La création d'une section cadre, Handidanse au niveau de ma structure s'est imposée très vite, donnant une reconnaissance institutionnelle et une pérennité au projet, Les cours handidanse sont maintenant connus de tous les professionnels de la structure. Je mène le projet avec différents professionnels de l'équipe, notamment psychologue et éducatrices. Nous fixons ensemble, pour chaque année et en équipe les objectifs qui seront travaillés pour chacun lors des cours handidanse

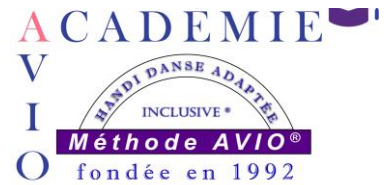




Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



; ces objectifs sont inscrits au niveau du Projet Personnalisé de chaque jeune concerné par ce projet. Avant ma formation, l'impact des ateliers danse était très différent, les autres professionnels ne

considérant pas ce projet comme important pour l'évolution et le bien-être de nos jeunes. Depuis, le plaisir que les jeunes partagent avec le reste de l'équipe avant, pendant et après les séances, ainsi que le fort impact des Rencontres Nationales a amené les autres professionnels à changer leur regard sur cette pratique, Les cours handidanse sont devenus incontournables.

Malheureusement, nous sommes encore trop peu à être formés à cette pratique à l'heure actuelle' Ainsi, je suis seule à être formée au niveau de mon établissement accueillant plus d'une centaine de jeunes, ce qui limite malgré toutes mes interventions. Par ailleurs, une fois que nos jeunes sortent de l'établissement, ils n'ont plus accès à des cours handidanse extérieurs, faute de personnes formées avec sérieux et méthode reconnue, comme j'ai pu l'être'

Dans cette société qui se veut de plus en plus inclusive, il me semble prioritaire de donner la possibilité à de nombreux professionnels de se former afin de pouvoir ouvrir des cours adaptés à chaque personne en situation de handicap, respectant une pédagogie spécifique et donnant à chaque personne le droit à l'épanouissement et au bien-être'

Domitille VERHEYE



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse







Résidence  
**Les 4 Vents**  
humaniste  
solidaire  
& citoyen

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
Accueil de jour – Hébergement temporaire - Hébergement permanent  
Unité de Vie Alzheimer

Le Directeur de l'établissement

*Bruille Saint Amand, le 27 mai 2020*

A

**Fédération Française Handidanse**

**Madame Cécile AVIO**  
Directrice - Fondatrice

Quartier Amérique - 14, rue La Fayette

**Objet : Retour d'expérience partenariat EHPAD Les 4 Vents - Handidanse France**

Madame AVIO,

Je tenais à vous adresser la présente afin de vous faire part de mon regard de directeur et de notre retour d'expérience consécutive à notre partenariat avec Handidanse France depuis septembre 2019.

Notre structure, l'EHPAD Résidence « Les Quatre Vents » est un établissement pour personnes âgées dépendantes, associatif à but non lucratif, autorisé le 9 mai 2006 par arrêté préfectoral. Situé dans le territoire de santé du Hainaut Cambrésis, notre établissement a une capacité totale d'accueil de 72 lits et places. L'établissement exerce deux activités principales, l'accueil de personnes âgées dépendantes ou non en hébergement permanent d'une part et d'autre part l'accueil spécifique de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Depuis le 27 juillet 2012, je représente la structure en tant que Directeur cadre dirigeant, assurant le pilotage et la gestion de l'établissement.

La force de notre accompagnement réside dans notre philosophie d'accompagnement : la philosophie « carpe diem ». Les principes fondamentaux sous-tendent cette approche sont les suivants : « *la personne est considérée avant sa maladie. Les accompagnements ne sont pas orientés sur les déficits, mais sur les ressources et les capacités des gens. Tous les comportements ont un sens et constituent un message qui nous est adressé; et que nous nous efforçons de comprendre* » Notre philosophie d'accompagnement est ainsi axée sur les potentialités de personnes

âgées que nous accompagnons et non sur leurs pathologies c'est pourquoi la danse fait partie intégrante des activités de notre projet de maintien de l'autonomie de nos résidents.

Ainsi, l'été 2019 a été marqué dans notre établissement par le recrutement d'une nouvelle Animatrice coordinatrice qui a conduit la démarche de partenariat avec Handidanse France et la découverte de la méthode AVIO.

La danse est une forme d'expression de la vie, d'émotions et des repères dans notre vie. La danse pour que les personnes âgées gardent le moral, pour lutter contre l'isolement social. La danse pour stimuler les facultés cognitives (apprendre des pas, des chorégraphies...etc...). La danse est un sport et l'activité physique nous permet de rester en forme. La différence c'est que pratiquer la danse nous hôte cette sensation de contrainte au bénéfice du plaisir.

Comme l'exposait Xénophon (historien, philosophe, homme politique grec, IV<sup>e</sup> siècle avant JC), *la danse n'est pas de ces sujets faciles et accessibles à tous. Elle touche aux régions les plus élevées de toute science : rythmique, géométrie, philosophie surtout, physique et morale, puisqu'elle traduit les caractères et les passions. Elle est encore moins étrangère à la peinture et à la plastique; les actes de l'homme intéressent parfois le corps, parfois l'intelligence, tandis que la Danse occupe l'un et l'autre : elle affine l'esprit, exerce les membres, instruit et charme les yeux, l'oreille et l'âme. La danse est l'art de tout dire avec des gestes. Danser avec les autres, c'est s'approprier de solides interrogations et goûter sans retenue l'irrationalité de la danse. C'est peut-être se laisser porter par la musique et la danse en adoptant comme langage universel le sourire et le geste.*

Convaincus par les bienfaits de la danse sur la personne âgée, nous avons mis en place une session de danse tous les 15 jours (vendredi après-midi) conduite par Handidanse (Mme AVIO). Cette session compte rapidement une quinzaine de participants (résidents) ainsi que des salariés accompagnants. Il y a ceux qui viennent pour danser, ceux qui viennent pour regarder, ceux qui la curiosité d'un passage en dit long sur leur envie d'oublier le temps d'une danse. Danser seul ou avec un accompagnant... Les résidents comme les salariés prennent leurs marques. C'est tellement étonnant et agréable de voir une personne âgée dont la vie avait été condamnée, se mouvoir, prendre du plaisir et voir se dessiner la hâte d'être à la prochaine séance pour reprendre, recommencer à danser de nouveau.

Nous estimons que former les professionnels à la danse pour mieux accompagner nos aînés est un enjeu majeur et obligatoire. Une première vague de formation de plusieurs salariés de notre EHPAD avait été planifiée pour ce premier trimestre 2020 mais la crise sanitaire est venue bouleverser ce calendrier de formations. Le besoin de former nos intervenants est d'abord une question d'amélioration des compétences. Danser est à la portée de tout le monde mais, faire et savoir faire danser, notamment un public polypathologique comme nos résidents en EHPAD requiert un savoir-faire et un savoir-être particulier. En effet, nous l'avons constaté à chaque session de danse où nous avons à mesure des après-midis, découvert la méthode AVIO conduite par Madame AVIO elle-même une excellente danseuse et pédagogue, en plus d'être une soignante sensibilisée à l'accompagnement de la personne âgée ou handicapée.



Ce contexte nous a ainsi poussé à demander à être formé pour mieux accompagner nos résidents. L'objectif d'ici fin 2020, c'est de former un groupe ressource de 15 salariés.

L'apport premier est l'activité physique puis la stimulation cognitive. L'apport de la danse a déjà été mesuré par les neurologues. La danse, un entraînement pour le corps et l'esprit. Nous sommes conscients que cette activité physique peut être adaptée aux capacités de tout un chacun. L'apprentissage de suites de pas et de combinaisons présente en plus un défi considérable pour le cerveau. Combiné à l'interaction sociale et la stimulation acoustique et émotionnelle, la danse crée ainsi un environnement riche en stimuli et défis quasi parfait pour l'être humain.

Nous constatons ces effets chaque vendredi, à l'heure de ces séances de danse.

La danse sollicite la mémoire de travail, tels que la durée de concentration, l'attention, la vitesse d'information, la tenue de corps et la position debout, mais sur l'attention, la capacité de penser et de mémoriser ainsi que le ressenti subjectif de la situation actuelle. La danse pour combattre la maladie d'Alzheimer. L'activité physique la plus saine qui contribue à nous protéger de la démence est la pratique régulière de la danse. La danse est saine et permet de rester en forme. Le Dr. Claus Köppel, gériatre de renommée au Bethlehem Gesundheitszentrum Stolberg (centre de santé), décrit les raisons des bienfaits de la danse : « le manque de mouvement est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. La thérapie sportive a prouvé que le fait de bouger régulièrement comme par exemple en danse est le plus important moyen pour prévenir les maladies cardiovasculaires et l'ostéoporose. De plus, la danse favorise les contacts sociaux et signifie joie de la vie. C'est pourquoi une bonne mobilité est à soutenir, non seulement du point de vue médical ».

L'ancienne "théorie d'usure" selon laquelle il serait judicieux de se retirer successivement dans la passivité dès un certain âge, est entièrement rejetée par la médecine moderne. Des études ont démontré que la force musculaire, l'efficacité du cœur, du circuit sanguin et des poumons ainsi que la mobilité des tendons et des ligaments dépendent de la condition physique. L'humain est un "être du mouvement". Son métabolisme, son appareil locomoteur ainsi que son système cardiovasculaire sont physiologiquement conçus pour être mis à l'épreuve quotidiennement. Un exemple simple: lorsqu'un bras doit être plâtré, ses muscles se rétrécissent et s'affaiblissent. Donc, la personne qui se ménage, se fragilise d'autant plus durablement. Par contre, un programme d'entraînement bien dosé améliore la force, l'endurance et la mobilité jusqu'à un âge avancé. Ceci dit, le bon dosage est important. Les personnes non habituées au mouvement risquent de vouloir en faire trop au début. Trouver le bon dosage de la danse pour qu'elle soit pleinement efficace sur le groupe accompagné requiert des connaissances et des compétences que chaque intervenant acquerrait lors d'une session de formation appropriée comme proposée par Handidanse.

Ainsi, l'importance de ces formations sont justifiées par l'impérieuse nécessité de sensibiliser, former nos professionnels. La formation, en plus d'être un levier essentiel d'évolution et d'implication, permet. Par-delà l'apprentissage des gestes et postures inhérents à la manipulation des résidents, l'offre de formation continue est également axée sur les aspects psychologiques du métier de soignant en EHPAD. Elle permet notamment de comprendre les troubles du comportement et de réagir au mieux, de se familiariser avec les méthodes d'accompagnement des



personnes âgées et de leur famille ou encore de disposer de techniques de dialogue et de communication qui contribuent à désamorcer les risques de violence.

Les bénéfices attendus et déjà observés chaque vendredi de danse, c'est le lien social, l'épanouissement collectif et individuel, même pour les personnes sur qui le regard ordinaire aurait émis une appréhension. En effet, voir une personne en fauteuil roulant et amputée de ses deux jambes, épanouit et attendant avec impatience les vendredis pour retrouver ces émotions dont seule la danse est capable de les lui procurer, nous conforte pleinement dans ce choix avec Handidanse France.

Le besoin de se former, de former nos intervenants dans nos structures sociaux et médicosociaux est immense tant il est plus que jamais nécessaire de changer les regards sur nos aînés et de permettre de les accompagner au travers des capacités qui leur restent et non au travers du prisme des pathologies.

La démarche de la Fédération Française Handidanse d'inscrire les Formations Handidanse au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations est une excellente nouvelle pour les résidents et les intervenants du secteur social et médicosocial et nous y souscrivons sans réserves.

Nous espérons que la Commission de certification professionnelle accordera une oreille bienveillante à votre démarche et vous prions d'agréer Madame AVIO, l'expression de nos salutations sincères.

Yssoufi ATTOUMANI  
Directeur



